

Pays : Thaïlande

Groupe géopolitique de l'UIP : Groupe Asie-Pacifique

Assemblée nationale de la Thaïlande

Domaine d'action : Renforcer un environnement juridique favorable et les procédures d'harmonisation budgétaire afin d'accélérer la réalisation des priorités nationales en matière de développement et d'ODD.

Points marquants (messages)

- En établissant des critères concrets pour l'évaluation des résultats, les parlements peuvent renforcer le processus d'examen législatif systématique lors de la mise en conformité du cadre juridique national avec les ODD.
- Les parlements peuvent renforcer le processus faisant suite à l'examen national volontaire par des mesures de contrôle, telles que le suivi de l'application des principales conclusions de l'examen et des étapes ultérieures, et en suivant les interventions prioritaires prévues pour éliminer les obstacles les plus critiques.

Contexte

Après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Assemblée nationale thaïlandaise a créé la Sous-Commission parlementaire de suivi et d'examen de la mise en œuvre des ODD et des obligations internationales sous l'égide de la Commission permanente des affaires étrangères du Sénat. Cette sous-commission spécialisée est chargée de surveiller le respect des ODD au niveau national et les progrès accomplis s'agissant de leur réalisation dans le pays. Pendant plusieurs années, l'Assemblée nationale a consolidé une approche intégrée pour renforcer un environnement juridique favorable aux ODD. Elle préconise systématiquement des mécanismes d'alignement et de contrôle des allocations budgétaires pour les domaines prioritaires des ODD.

Intégration des ODD dans les fonctions essentielles du parlement

La Chambre des représentants et le Sénat ont tous deux mis en place leurs propres commissions permanentes chargées d'examiner les préparatifs budgétaires, d'enquêter sur la gestion budgétaire et d'en assurer le suivi, ce qui inclut l'examen et l'évaluation des affectations budgétaires annuelles et de leur exécution. Les commissions des deux chambres, en étroite collaboration avec le Bureau du Conseil national de développement économique et social (NESDC), contrôlent systématiquement les allocations budgétaires nationales pour s'assurer qu'elles répondent aux priorités nationales de développement et à la mise en œuvre des ODD.

Le Bureau parlementaire du budget, qui est placé sous l'autorité du Secrétariat de la Chambre des représentants, est une autre unité qui joue un rôle important dans l'examen des données fiscales et de leur pertinence vis-à-vis de la réalisation des ODD. Le mandat du Bureau est de fournir un appui sous

forme de connaissances et de statistiques à la Commission budgétaire parlementaire (ad hoc) et aux parlementaires concernant les analyses annuelles des affectations budgétaires et des dépenses, et de réaliser des analyses macroéconomiques et une évaluation des dépenses du Gouvernement. Par exemple, en 2021, parmi d'autres tâches parlementaires, le Bureau a soumis plus de 77 documents d'analyses budgétaires et rapports académiques sur différents sujets pour appuyer les travaux de la commission permanente chargée de surveiller l'exécution du budget.

En outre, toutes les affectations et utilisations du budget parlementaire analysées par le Bureau sont mesurées et évaluées par rapport au Plan stratégique national sur vingt ans de la Thaïlande (2018-2037) et au Plan national de développement économique et social, qui sont des instruments politiques intégrant directement ou indirectement les cibles prioritaires des ODD (voir la figure 1 ci-dessous).

Figure 1. Les liens entre les ODD et le Plan directeur national dans le cadre du Plan stratégique national sur vingt ans de la Thaïlande.



L'Assemblée nationale a élaboré un cadre d'évaluation spécial à critères pour examiner, en termes de pertinence et de nécessité, les projets de loi soumis. Des notes explicatives sur les ODD auxquels les projets de loi contribuent ou qu'ils permettent de mettre en œuvre sont également fournies. Bien qu'il n'existe pas de mécanisme parlementaire officiel pour déterminer la mesure dans laquelle les projets de loi respectent les ODD, l'Assemblée nationale de Thaïlande accorde une grande importance à la promotion de l'ODD 16. Par exemple, en 2019, elle a adopté une loi qui impose des évaluations ex ante de l'impact et de l'efficacité juridique et réglementaire des projets de loi et une évaluation quinquennale du degré de réussite (ou d'échec) de l'application des lois adoptées afin d'améliorer la reddition de comptes et l'inclusion à tous les niveaux.

Des approches novatrices aux fins de progrès pour :

i) parvenir une couverture sanitaire universelle pour tous et élargir l'accès à des soins de santé de qualité (y compris aux services de santé sexuelle et génésique) pour les populations vulnérables et marginalisées

En 2019, l'Assemblée nationale thaïlandaise a approuvé la loi relative au système de santé primaire avec pour objectif primordial d'améliorer la qualité des services médicaux et de santé pour tous et de faire progresser l'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés dans le système de santé. L'Assemblée nationale a également contribué à faire augmenter progressivement les allocations budgétaires destinées au Fonds national de sécurité sanitaire afin de financer le système de couverture sanitaire universelle en 2020 et 2021. Au cours des trois dernières années, le Fonds a reçu l'allocation budgétaire la plus élevée par rapport aux autres organismes nationaux de santé. En 2021, par exemple, il s'est vu allouer plus de 4,3 milliards de dollars des États-Unis, ce qui représente une augmentation exponentielle par rapport aux 19 millions de dollars de 2018.

Par ailleurs, le programme d'aide d'urgence visant à atténuer les impacts sociaux et économiques de la pandémie de COVID-19 a permis aux citoyens de bénéficier d'un accès égal et d'un traitement gratuit grâce au Programme de couverture universelle des patients en situation d'urgence liée à la COVID-19.

ii) intégrer des mesures pour la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre les changements climatiques dans les lois, politiques et stratégies nationales

Depuis 2018, un certain nombre de lois sur le climat ont été adoptées¹. En 2020, des allocations budgétaires ont été obtenues pour des projets ciblés dans le cadre du Plan stratégique d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation, afin de réduire les émissions de carbone et de créer des capacités d'adaptation permettant de prévenir et d'atténuer les effets des catastrophes naturelles et des changements climatiques à long terme. Un nouveau projet de loi sur les changements climatiques, actuellement en cours d'examen, propose d'obliger les entreprises privées à déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre de l'inventaire national des gaz à effet de serre et de fixer des amendes administratives en cas de non-respect de cette obligation. Le projet de loi sur les changements climatiques et les documents connexes sont rédigés par le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, qui doit obtenir l'approbation du Conseil des ministres avant que le texte ne soit présenté au Parlement.

Par ailleurs, pour faire face à l'urgence climatique et réaffirmer son engagement à faire progresser les ODD 3, 11 et 13, l'Assemblée nationale thaïlandaise prévoit d'organiser une audience publique consacrée au projet de loi sur l'air pur récemment soumis au Parlement par le Réseau air pur de Thaïlande. Ce projet de loi garantira le droit des citoyens à un air pur et exigera de l'État qu'il mette en place un système de gestion de la pollution atmosphérique, y compris l'infrastructure technologique nécessaire au

¹ Ces lois sont les suivantes : 1) loi de 2018 relative à la promotion et à la préservation de l'environnement national (2^e amendement) ; 2) loi de 2019 relative au parc national ; et 3) loi de 2019 relative aux forêts (8^e amendement).

développement de la collecte de données et d'un système de surveillance de la pollution atmosphérique afin de préserver la santé des personnes et d'améliorer leur qualité de vie.

Activités complémentaires

L'Assemblée nationale a participé activement aux préparatifs des examens nationaux volontaires de 2017 et 2021 et formulé de nombreuses recommandations sur les prochaines étapes de la mise en œuvre des ODD en Thaïlande. Il s'agissait, par exemple, de recommandations concernant : la manière de rendre les futurs processus relatifs à l'examen national volontaire encore plus inclusifs en termes de participation des parties prenantes ; la promotion d'une sensibilisation nationale aux ODD en rapport avec les principales conclusions des examens nationaux volontaires, dans le but d'informer le public et de renforcer les efforts intersectoriels en vue d'une mise en œuvre plus efficace des ODD ; et la facilitation des débats au sein des commissions parlementaires compétentes sur les conclusions des examens nationaux volontaires concernant les défis structurels.

Bien qu'il n'existe pas de mécanisme institutionnel ou spécifique pour faire participer les citoyens aux efforts visant à réaliser les ODD, l'Assemblée nationale organise régulièrement des auditions publiques et des séances plénières sur des questions thématiques liées aux ODD. Ces initiatives s'ajoutent au système de pétition parlementaire, qui est en place depuis longtemps et qui constitue le principal moyen d'associer le public aux travaux législatifs du Parlement. Les parlementaires sont également encouragés à intégrer les ODD pertinents dans leurs plans de travail et à promouvoir, dans le cadre de leurs fonctions et responsabilités essentielles, une approche multipartite et multi-niveau de la mise en œuvre des ODD.

La Sous-Commission sénatoriale de suivi et d'examen de la mise en œuvre des ODD tient régulièrement des échanges avec diverses parties prenantes, notamment l'ONU, les milieux universitaires et les organisations de la société civile. En 2021, elle avait prévu d'organiser des audiences sur le terrain dans trois provinces pilotes qui allaient servir de point de départ au processus d'adaptation des ODD au niveau local dans le pays. Malheureusement, ce projet a dû être reporté en raison de la pandémie de COVID-19.

En 2020, le Secrétariat de la Chambre des représentants de Thaïlande et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont signé un protocole d'accord visant à renforcer les connaissances et les capacités des parlementaires et du personnel parlementaire en matière d'ODD et à faciliter des échanges plus éclairés entre la Chambre des représentants et les acteurs du développement au sujet de la mise en œuvre des ODD.

Défis et leçons tirées

Comme de nombreux autres parlements nationaux, l'Assemblée nationale thaïlandaise a dû faire face à certains défis dans ses travaux parlementaires consacrés à la réalisation des ODD, en particulier le manque de connaissances sur le sujet et sa faible maîtrise par un grand nombre de parlementaires, qui considèrent que les ODD ne sont pas pertinents et qu'ils apportent peu de valeur ajoutée à leur travail législatif ou de circonscription. L'absence d'organes institutionnels ou de points focaux dédiés à l'intégration systématique des ODD dans les procédures parlementaires et législatives, ainsi que le manque de

contrôles constructifs et de mandats budgétaires sont des problèmes majeurs. Il est donc nécessaire d'intégrer les ODD dans les processus de travail parlementaires existants et d'éviter de les isoler au sein des commissions parlementaires, sans mécanismes transversaux.

Sources et liens

Section de ressources sur les ODD de l'Assemblée nationale de Thaïlande :
https://web.parliament.go.th/view/7/Speeches_and_Interventions/EN-US

Contact

Groupe thaïlandais auprès de l'UIP : thaiipu@gmail.com